

Nom - Prénom.....N° Etudiant

Tél.Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
			Session 1	Session 2	
Semestre 3	30	141			10/20
Assurer et contrôler l'éthique et la conformité dans l'entreprise					
Ethique des affaires et RSE	3	15	ET	ET	7/20
Compliance et RGPD	3	18	ET	ET	7/20
Droit pénal et social dans l'entreprise	4	18	ET	ET	7/20
Technique contractuelle	5	24	ECT	ET	7/20
Comprendre les orientations et l'environnement de l'entreprise					
Gestion des Ressources Humaines	5	24	ECT	ET	7/20
Analyse financière	5	27	ET	ET	7/20
Management stratégique	5	24	ECT	ET	7/20
Semestre 4	30	159			10/20
Accompagner les transformations de l'entreprise					
Gestion de projet	2	21	ET	ET	7/20
Fusions acquisitions et private equity	3	24	ECT	ET	7/20
Relations collectives et IRP	3	21	ECT	ET	7/20
Droit du travail et restructurations	2	18	ET	ET	7/20
Entreprises en difficultés	2	18	ET	ET	7/20
Agir et communiquer en contexte professionnel					
Anglais des affaires	2	30	ECI		7/20
Communication interpersonnelle	2	15	ECI		7/20
Séminaire méthodologique pour le mémoire		3			
Stage (3 mois durée minimum)	6		Rapport + soutenance	Rapport + soutenance	10/20
Mémoire	8		Mémoire + soutenance	Mémoire + soutenance	10/20
Total annuel	60	300			

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

Conditions de validation de l'année de Master 2 :

- Chaque semestre doit être validé (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « Admis ») ;
- Pas de compensation entre les semestres ;
- Les UE dont le seuil de compensation est à 10/20 ne sont ni compensables ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant